

# AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SRI - B

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2022

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **9 694,84 (EUR)**  
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**  
 Actif géré : **3 709,26 (millions EUR)**  
 Code ISIN : **FR0013340999**  
 Code Bloomberg : **AMU12BD FP**  
 Indice de référence :  
**80% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **1 an**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
 Catégorie Morningstar © :  
**EUR ULTRA SHORT-TERM BOND**  
 Nombre de fonds de la catégorie : **411**  
 Date de notation : **31/05/2022**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €str capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

## Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



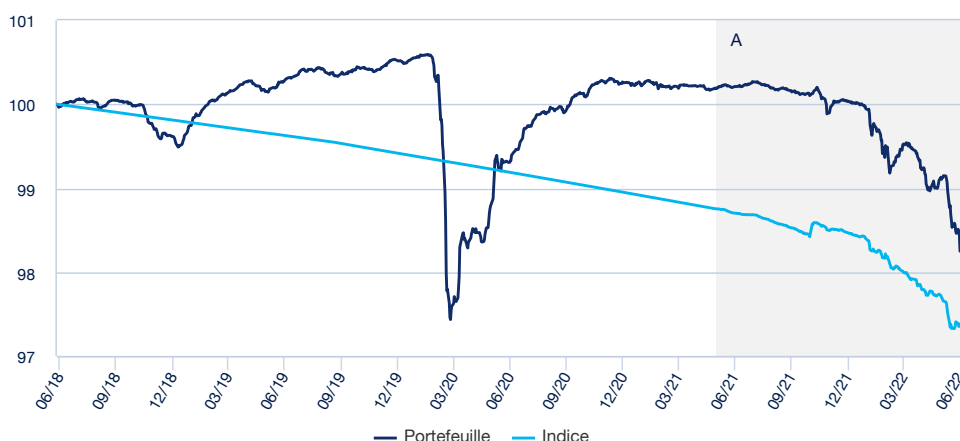
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : A compter du 1er juin 2021, un nouvel indice de référence est utilisé.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 31/05/2022	3 mois 31/03/2022	1 an 30/06/2021	3 ans 28/06/2019	5 ans -	Depuis le 25/06/2018
<b>Portefeuille</b>	-1,79%	-0,86%	-1,28%	-1,96%	-2,01%	-	-1,75%
<b>Indice</b>	-1,10%	-0,32%	-0,62%	-1,36%	-2,25%	-	-2,62%
<b>Ecart</b>	-0,69%	-0,54%	-0,66%	-0,60%	0,24%	-	0,87%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	-0,22%	-0,26%	0,90%	-	-
<b>Indice</b>	-0,49%	-0,47%	-0,40%	-	-
<b>Ecart</b>	0,27%	0,21%	1,30%	-	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Sensibilité <sup>1</sup></b>	0,09
<b>Sensibilité Crédit <sup>2</sup></b>	1,43
<b>Vie moyenne <sup>3</sup></b>	1,62
<b>Notation moyenne</b>	BBB
<b>Nombre de lignes</b>	247
<b>Nombre d'émetteurs</b>	151

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

<sup>3</sup> Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,75%	1,37%	-
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,32%	0,19%	-
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,61%	1,35%	-
<b>Ratio d'information</b>	-0,98	0,05	-
<b>Ratio de Sharpe</b>	-1,90	-0,15	-

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Meilleur mois</b>	04/2020
<b>Meilleure performance</b>	0,83%
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-2,62%
<b>Baisse maximale</b>	-3,14%

## TRÉSORERIE LONGUE ■

**Nathalie Coffre**Responsable de la gestion de  
Solutions Court Terme**Laurent Rieu**

Gérant de portefeuille

## Commentaire de gestion

Les banquiers centraux ont sonné la fin de l'ère des taux d'intérêt bas et de l'inflation modérée.

La BCE, dont les investisseurs anticipaient des hausses de taux très graduelles, a durci son discours. En effet, l'inflation, au cœur des discussions des différentes banques centrales, a été publiée en hausse à 8.6% en juin (sur un an glissant) contre 8.1% en mai continuant sa tendance haussière des derniers mois. Par conséquent, Christine Lagarde a annoncé une augmentation de 25 bps pour la réunion de juillet et probablement 50 bps pour septembre. La BCE cessera également ses achats de titres dans le cadre du programme APP à partir du 1er juillet.

La réserve fédérale américaine, via son président Jérôme Powell, a annoncé lors de la réunion du 15 juin une augmentation de son taux directeur de 75bp (plus forte hausse depuis 1994), soit un niveau de 1.50-1.75%. Son objectif est de ramener l'inflation à 2% et les anticipations de marché sont que la FED devrait relever ses taux de 75bp en juillet et 50bp en septembre. Concernant la croissance économique des Etats-Unis, la FED révisé à la baisse ses perspectives de croissance, à 1.7% contre 2.8% précédemment, mais annonce que la croissance est suffisamment robuste pour « encaisser » ces hausses de taux. Les prévisions des membres du FOMC donnent désormais un taux Fed Funds à 3.4% fin 2022, et à 3.8% en 2023.

Dans ce contexte, les marchés sont passés d'un risque d'inflation à un possible risque de récession (« trop » de hausse de taux, pour lutter contre l'inflation, impactant la croissance), provoquant une sous-performance des actifs risqués (crédit, actions...). Les primes de crédit des indices ML 1-3 ans Euro Corporate et 1-5 ans se sont écartées de +56 et +57bp sur le mois. Les marchés de taux quant à eux, ont poursuivi leur écartement avec +10bp et +23bp sur les emprunts d'Etat allemand 2 et 5 ans mais dans un marché très volatile. En effet, les variations sur l'emprunt allemand de maturité 5 ans par ex. ont certains jours frôlé et même dépassé les 20 bp (-26bp le 23/06 et +17bp le 13/06) et l'on a eu plusieurs jours avec des variations supérieures à 10bp (positives et négatives).

Sur le mois, notre politique de gestion nous a amené à :

- diminuer notre sensibilité taux, passant de 0.18 à 0.09. Notre exposition au risque de taux est cantonnée à la partie courte (inférieure à 12 mois).

- conserver le même niveau de vie moyenne et de duration crédit du portefeuille

- augmenter notre volant de liquidité, proche de 15% (13% en cash+OPCVM et 2.3% de CP de maturité inférieure à 1 mois), malgré des rachats d'environ 300M€ ce mois

- participer aux nouvelles émissions : HSBC2.75% 06/2027 Call 2026, UBS2.75% 06/2027C2026, MUF2.264% 6/2025C2024, AEMSPA2.5% 6/2026 offrant des primes contre swap de même maturité de +140, +115, +95, +93bp. Nous avons été actif sur ce compartiment en début de mois profitant des primes offertes par les émetteurs tout en étant sélectif

- continuer de réduire notre exposition aux titres d'Etat italiens, passant de 2 à 1.75%. Avec la fin du programme d'achat de la BCE PEPP et l'arrêt de l'APP ce mois-ci, les niveaux de rendement de la dette italienne nous semblent moins attractifs.

La performance d'Amundi Enhanced USTB sur le mois s'explique par l'écartement des primes du marché crédit, +57bp pour l'indice ICE BofA Euro Corporate 1-5 ans. L'écartement des rendements sur les marchés de taux, +10 et +23bp pour les emprunts d'Etat allemand 2 et 5 ans, n'a que marginalement impacté la performance du fonds, celui-ci étant couvert du risque de taux pour nos investissements ayant une maturité résiduelle supérieure à 12 mois.

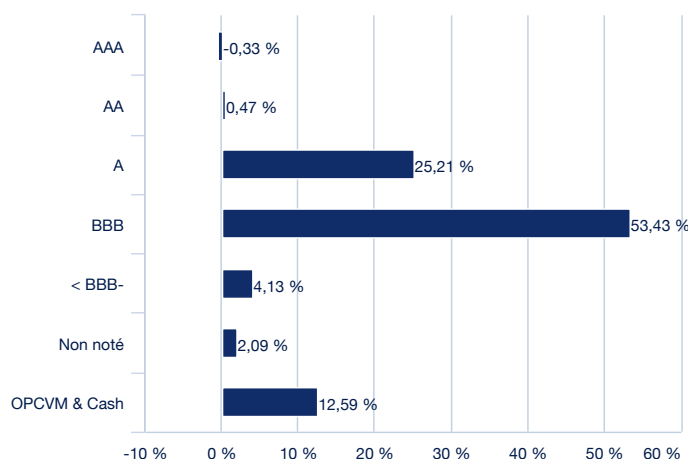
**PS : Nous rencontrons un problème d'alimentation de données concernant la note Human Right Policy. Celui-ci est en cours de résolution.**

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

## Principales lignes (Source : Amundi)

	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
FIDELITY NATIONAL INFORMATION	0,75	21/05/2023	1,46%
CAIXABANK SA	0,63	01/10/2024	0,94%
ARVAL SERVICE LEASE SA/FRANCE	0,00	30/09/2024	0,92%
BECTON DICKINSON EURO FIN	0,63	04/06/2023	0,89%
STELLANTIS NV	3,75	29/03/2024	0,86%
BACARDI LTD	2,75	03/07/2023	0,85%
NYKREDIT REALKREDIT AS	0,25	20/01/2023	0,83%
VOLKSWAGEN BANK GMBH	1,88	31/01/2024	0,82%
ITALIAN REPUBLIC	1,75	01/07/2024	0,81%
TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA	FRN	17/02/2024	0,80%

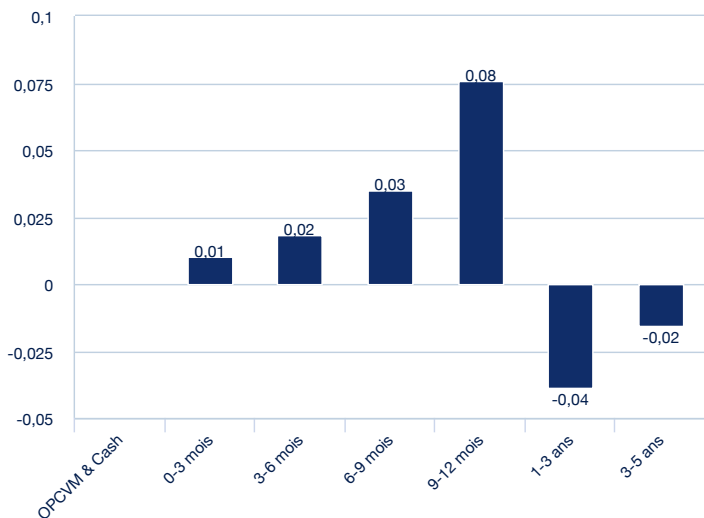
## Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



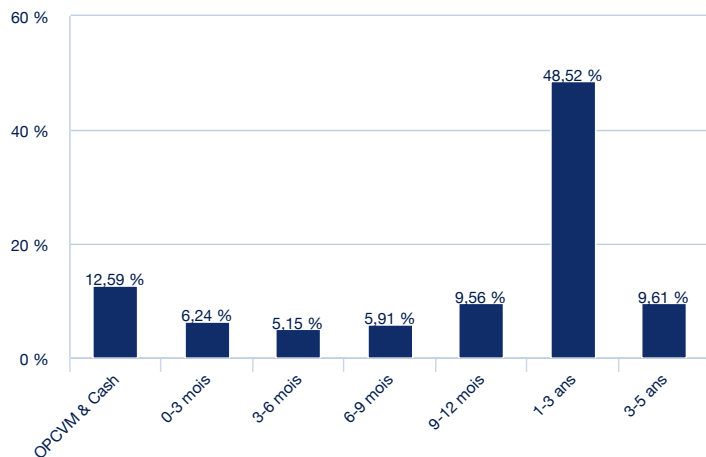
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)

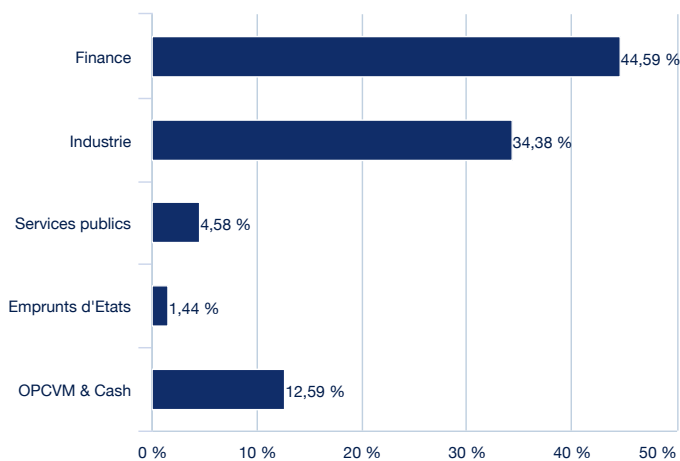


Répartition par maturités (Source : Amundi)



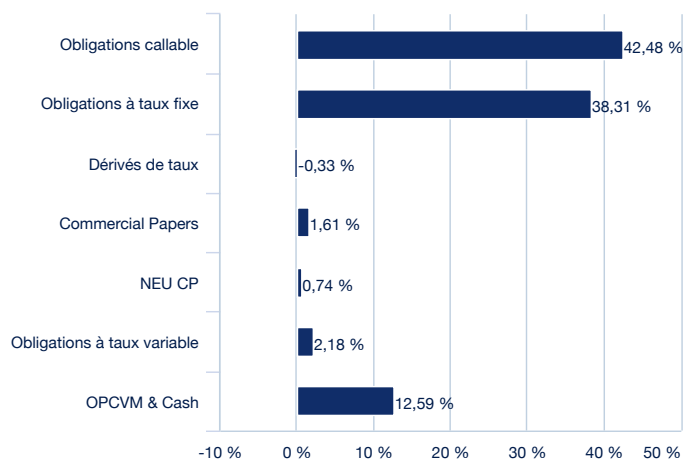
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	A	BBB	<BBB-	OPCVM & Cash	Non noté	Total
0-3 mois	-	-	1,40%	4,10%	-	-	0,74%	6,24%
3-6 mois	-	-	0,46%	4,13%	0,17%	-	0,39%	5,15%
6-9 mois	-	-	0,85%	4,00%	1,06%	-	-	5,91%
9-12 mois	-	-	2,51%	5,98%	0,46%	-	0,61%	9,56%
1-3 ans	-	0,47%	12,72%	32,54%	2,44%	-	0,35%	48,52%
3-5 ans	-0,33%	-	7,26%	2,68%	-	-	-	9,61%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	-	12,59%	-	12,59%
<b>Total</b>	-0,33%	0,47%	25,21%	53,43%	4,13%	12,59%	2,09%	97,58%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	Total
<b>Zone Euro</b>	-	<b>4,89%</b>	<b>1,86%</b>	<b>2,99%</b>	<b>4,66%</b>	<b>32,25%</b>	<b>4,41%</b>	<b>51,07%</b>
Autriche	-	-	-	-	0,71%	-	-	0,71%
Industrie	-	-	-	-	0,71%	-	-	0,71%
Belgique	-	-	0,06%	-	-	0,79%	-	0,85%
Services publics	-	-	0,06%	-	-	-	-	0,06%
Finance	-	-	-	-	-	0,79%	-	0,79%
Finlande	-	0,41%	-	0,12%	-	-	-	0,53%
Services publics	-	0,41%	-	0,12%	-	-	-	0,53%
France	-	0,78%	0,69%	0,68%	0,85%	7,98%	1,43%	12,40%
Industrie	-	0,74%	0,69%	0,13%	0,85%	3,49%	-	5,90%
Finance	-	0,04%	-	0,55%	-	4,48%	1,43%	6,50%
Allemagne	-	1,32%	0,13%	0,45%	1,36%	9,26%	0,18%	12,70%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-	-0,33%	-0,33%
Industrie	-	0,30%	0,13%	-	1,36%	7,16%	-	8,95%
Services publics	-	1,02%	-	0,45%	-	-	-	1,47%
Finance	-	-	-	-	-	2,10%	0,51%	2,61%
Italie	-	0,75%	0,02%	1,01%	1,08%	5,89%	0,79%	9,54%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	1,77%	-	1,77%
Industrie	-	-	0,02%	0,78%	0,71%	1,33%	-	2,84%
Services publics	-	0,14%	-	-	-	-	0,35%	0,49%
Finance	-	0,61%	-	0,23%	0,37%	2,79%	0,44%	4,44%
Luxembourg	-	-	-	-	0,04%	-	0,23%	0,27%
Finance	-	-	-	-	0,04%	-	0,23%	0,27%
Pays-Bas	-	1,64%	0,96%	-	0,48%	2,81%	0,38%	6,27%
Services publics	-	1,61%	-	-	-	-	-	1,61%
Industrie	-	-	-	-	0,07%	0,86%	-	0,93%
Finance	-	0,03%	0,96%	-	0,41%	1,95%	0,38%	3,73%
Portugal	-	-	-	-	-	0,50%	-	0,50%
Finance	-	-	-	-	-	0,50%	-	0,50%
Espagne	-	-	-	0,73%	0,16%	5,02%	1,39%	7,30%
Industrie	-	-	-	-	-	0,09%	-	0,09%
Finance	-	-	-	0,73%	0,16%	4,94%	1,39%	7,21%
<b>Reste du monde</b>	-	<b>1,35%</b>	<b>3,29%</b>	<b>2,91%</b>	<b>4,90%</b>	<b>16,27%</b>	<b>5,20%</b>	<b>33,92%</b>
Australie	-	0,06%	-	-	-	-	-	0,06%
Industrie	-	0,06%	-	-	-	-	-	0,06%
Bermudes	-	-	-	-	-	0,85%	-	0,85%
Industrie	-	-	-	-	-	0,85%	-	0,85%
République Tchèque	-	0,08%	-	-	-	-	-	0,08%
Services publics	-	0,08%	-	-	-	-	-	0,08%
Danemark	-	-	-	0,83%	0,12%	0,40%	0,69%	2,04%
Industrie	-	-	-	-	-	0,40%	-	0,40%
Finance	-	-	-	0,83%	0,12%	-	0,69%	1,64%
Japon	-	0,14%	0,06%	-	-	2,57%	0,52%	3,30%
Industrie	-	-	-	-	-	0,65%	-	0,65%
Finance	-	0,14%	0,06%	-	-	1,92%	0,52%	2,65%
Norvège	-	-	0,13%	0,79%	0,22%	1,34%	-	2,47%
Services publics	-	-	0,13%	-	0,22%	-	-	0,34%
Finance	-	-	-	0,79%	-	1,34%	-	2,12%
Afrique du Sud	-	-	-	-	0,30%	-	0,22%	0,51%
Industrie	-	-	-	-	0,30%	-	0,22%	0,51%
Suède	-	-	0,77%	0,29%	0,38%	2,47%	0,24%	4,16%
Industrie	-	-	0,77%	0,29%	0,03%	1,67%	-	2,76%
Finance	-	-	-	-	0,36%	0,80%	0,24%	1,40%
Suisse	-	-	-	-	-	0,82%	0,75%	1,57%
Finance	-	-	-	-	-	0,82%	0,75%	1,57%
Royaume-Uni	-	-	0,65%	-	0,41%	4,26%	1,03%	6,35%
Industrie	-	-	-	-	0,41%	1,21%	-	1,62%
Finance	-	-	0,65%	-	-	3,05%	1,03%	4,73%
États-Unis	-	1,07%	1,69%	1,00%	3,48%	3,56%	1,74%	12,54%
Industrie	-	0,78%	1,69%	1,00%	2,87%	1,78%	-	8,12%
Finance	-	0,29%	-	-	0,61%	1,78%	1,74%	4,42%
<b>OPCVM &amp; Cash</b>	<b>12,59%</b>	-	-	-	-	-	-	<b>12,59%</b>
<b>Total</b>	<b>12,59%</b>	<b>6,24%</b>	<b>5,15%</b>	<b>5,91%</b>	<b>9,56%</b>	<b>48,52%</b>	<b>9,61%</b>	<b>97,58%</b>

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	17/08/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	FR0013340999
Code Bloomberg	AMU12BD FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	10,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,40% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	15,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,13% (prélevés) - 31/05/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	1 an
Historique de l'indice de référence	01/06/2021: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 21/01/2010: EONIA CAPITALISE
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+2
Date de valeur souscription	J+2
Particularité	OPCVM maître

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

## TRÉSORERIE LONGUE ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

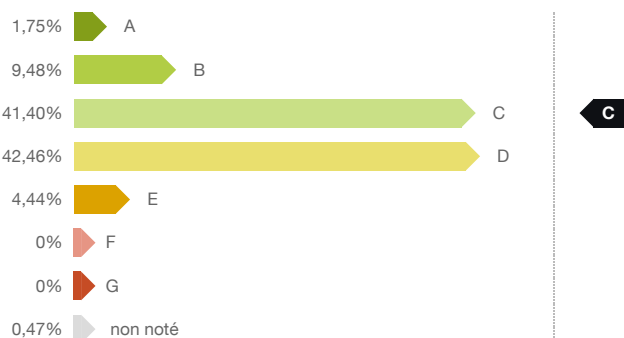
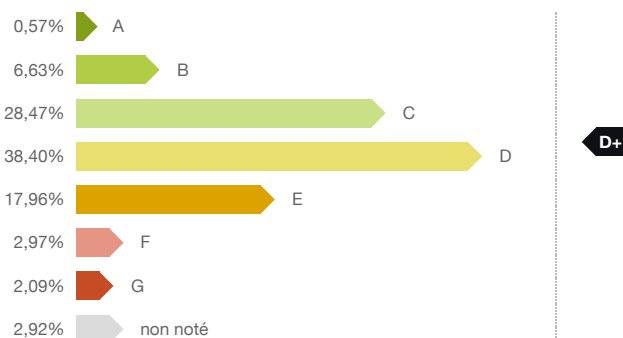
## ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C-
Gouvernance	C-
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	159
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,53%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

TRÉSORERIE LONGUE ■

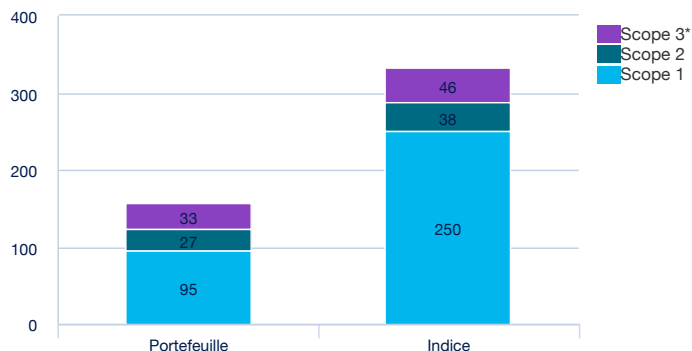
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 156 / 333

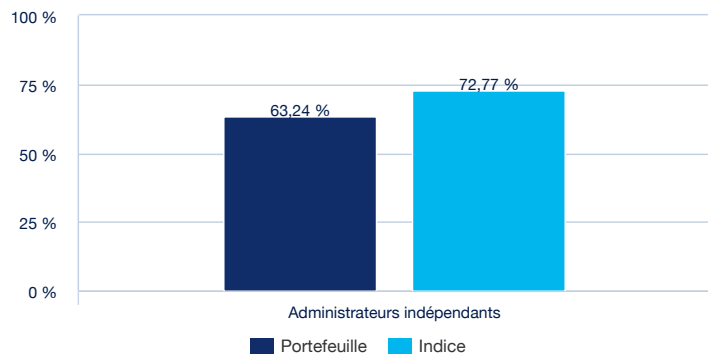


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,42% 94,89%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

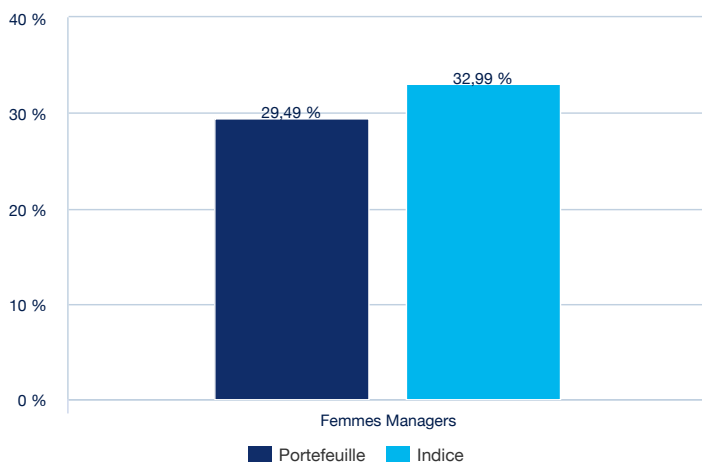


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.  
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 86,86% 89,71%

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

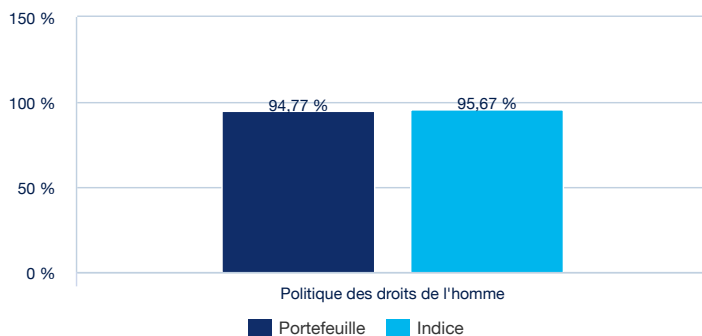


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 77,10% 76,80%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 86,86% 89,71%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.